PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU MERCREDI 28 AOÛT 2024

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE,** et le **MERCREDI 28 AOÛT à 11h00,** le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en sixième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL **le 19 août 2024.** Clôture de la séance **à 12h17.**
La séance a été ouverte par le 1er Vice-Président, Monsieur Stéphano DIJOUX qui a assuré la Présidence de la séance pour les points inscrits à l'ordre du jour.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît / M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Armand VIENNE, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. HIPPOLYTE Henry, Délégué titulaire de la Commune du Port / M. DORO Joan, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M André M'VOULAMA Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Marie / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon.

ÉTAIENT REPRESENTÉS :

NÉANT.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE :

M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins, à partir du rapport n°3 à l'ordre du jour.

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE :

NÉANT.

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS :

M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDÉLEC Réunion / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / M. Marcel DAMOUR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Jacques TECHER, Membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Cilaos / M. Josian ZETTOR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Trois Bassins / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins / M. André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué de la commune de Saint-Philippe / M. Dominique PANAMBALOM, Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Rose.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des Articles L. 2121-17 et L.5211-10 du code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Comité Syndical. M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.
Le 1er Vice-Président de séance certifie que ce procès-verbal est publié sur le site internet officiel du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents est de 13 sur 24 et 14 sur 24 à partir du rapport n°3.

Le Procès-verbal de l'instance du mardi 06 août 2024 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du mardi 06 août 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- Le procès-verbal du Comité Syndical du 06 août 2024 est adopté à l'unanimité –

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion.

Le déroulé de séance :

Monsieur le 1er Vice-Président présente ensuite le déroulé de cette séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

DIRECTION GENERALE :

Rapport n°24/06-01 : 106ème Congrès des Maires et Présidents d'EPCI de France : Participation du SIDÉLEC Réunion ;

Rapport n°24/06-02 : Ambition Planète – 3ème édition : Participation du SIDÉLEC Réunion ;

- **Service des affaires Juridique et des Assemblées :**

Rapport n°24/06-03 : Délégation de la qualité d'ester en justice au 1er Vice-président du SIDÉLEC Réunion ;

Rapport n°24/06-04 : Déport de l'élu local et agent administratif ;

PÔLE CONTRÔLE DE GESTION :

Rapport n°24/06-05 : Note d'information - Attribution de lots dans le cadre de la consultation 2024P012 pour la mise en place de l'accord-cadre à bons de commande de missions de MOE en électrification rurale (ER) ;

PÔLE TRANSITION ENERGETIQUE :

Rapport n°24/06-06 : Adhésion à la création de la Délégation Régionale Réunionnaise de France Hydrogène pour la Station H2 ;

PÔLE ELECTRIFICATION RURALE :

Rapport n°24/06-07 : Convention pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) Bois d'Olive maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Saint-Pierre.

Rapport n°24/06-08 : Validation du Schéma Directeur de Développement Départemental des Infrastructures de Recharge (IRVE/IRSVE) actualisé et affermissement de la tranche optionnelle de maitrise d'œuvre.

PÔLE RESSOURCES :

- **Direction des Ressources Humaines**

Rapport n°24/06-09 : Gestion des effectifs.

DÉCISIONS :

- **Rapport n°24/06-01 : 106ème Congrès des Maires et Présidents d'EPCI de France : Participation du SIDÉLEC Réunion ;**

Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président accorde la parole à monsieur Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons pour présenter le rapport.

Monsieur Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé estime qu'au regard du montant alloué à cet évènement, il appartient au corps administratif de s'assurer d'avoir un nombre suffisant de participants. Pour ce faire, il est demandé aux services administratifs de solliciter les membres du Comité Syndical afin de déterminer ceux qui souhaitent participer ou non au Congrès.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/06-02 : Ambition Planète – 3ème édition : Participation du SIDÉLEC Réunion ;**

Monsieur le 1er Vice-Président cède une nouvelle fois la parole à Monsieur Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons, pour la lecture du rapport.

Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre, précise que l'évènement aura lieu le 7 et 8 novembre 2024 au Parc des Expositions et des Congrès à Saint-Denis et que le SIDÉLEC Réunion y participera à hauteur de 15 000€.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/06-03 : Délégation de la qualité d'ester en justice au 1er Vice-Président du SIDÉLEC Réunion ;**

Monsieur le 1er Vice-Président présente le rapport.

Pendant la lecture de rapport, il y a eu l'arrivé de Monsieur Fabien AURE, délégué de la commune de Trois Bassins.

Après quelques précisions apportées sur la définition de la notion « ester en justice », Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/06-04 : Déport de l'élu local et agent administratif ;**

Monsieur le 1er Vice-Président présente ce rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/06-05</u> : Note d'information - Attribution de lots dans le cadre de la consultation 2024P012 pour la mise en place de l'accord-cadre à bons de commande de missions de MOE en électrification rurale (ER) ;**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à monsieur Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul pour la présentation du rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/06-06</u> : Adhésion à la création de la Délégation Régionale Réunionnaise de France Hydrogène pour la Station H2 ;**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il fait part du rapport.

Monsieur Patrick MIGNEAUX, Directeur du Pôle Énergies Nouvelles et Développement précise que suite au séminaire organisé par la Région et à la demande locale de tous les acteurs de l'hydrogène notamment le SIDÉLEC Réunion, il a été souhaité qu'une antenne de France Hydrogène soit montée à la Réunion. Pour cela, il faudrait quelques premiers contributeurs (Région, SIDÉLEC, …) qui permettraient d'installer le premier bureau à la Réunion. Le SIDÉLEC Réunion souhaite adhérer à cette démarche en s'engageant à verser à cette association, une contribution annuelle et forfaitaire de 5 250€ HT.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/06-07</u> : Convention pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) Bois d'Olive maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Saint-Pierre.**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à Monsieur Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port pour une présentation du rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/06-08</u> : Validation du Schéma Directeur de Développement Départemental des Infrastructures de Recharge (IRVE/IRSVE) actualisé et affermissement de la tranche optionnelle de maitrise d'œuvre.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède une nouvelle fois la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il présente le rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/06-09</u> : Gestion des effectifs.**

Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit fait part du rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Divers :

Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président clôture la présente instance.

Fin de séance à 12h17.

Monsieur le Secrétaire de séance,
Patrice ELLAMA,
Le 4/09/ **2024, à** Ste Suzanne

Monsieur le 1er Vice-Président,
Stéphano DIJOUX,
Le 25/09/ **2024, à** St-Pierre